

Arrondissement de
RAMBOUILLET

2025-022

Canton de CHEVREUSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Commune de
MAGNY-LES-HAMEAUX

L'An, Deux Mille Vingt-Cinq,

Date de convocation
13 JUIN 2025

Le 23 juin,

Date d'affichage de
convocation
13 JUIN 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, retransmise sur les réseaux sociaux de la commune, en salle du Conseil Municipal à Magny-les-Hameaux, sous la présidence de Monsieur Bertrand HOUILLON, Maire.

Nombre de conseillers

Etaient présents : Bertrand HOUILLON, Frédérique DULAC, Tristan JACQUES, Roberto DRAPRON, Arnaud BOUTIER, Magali DOUSSE, Jean TANCEREL, Denis GUYARD, Raymond BESCO, Yolande GROBON, Patrick MARQUET, Guérigonde HEYER, Denis VERGNIAULT, Slimane MOALLA, Chrystèle GUILLARD, Anne DEUDON, Etienne DERVYN, Benoît TOULLEC.

En exercice : **29**

Formant la majorité des membres en exercice.

Présents : **18**

Absents ayant donné pouvoir : Laurence RENARD à Magali DOUSSE
Emilie STELLA à Frédérique DULAC
Eliane GOLLIOT à Guérigonde HEYER
Brigitte BOUCHET à Denis VERGNIAULT
Fabienne BELLIN-WEILL à Patrick MARQUET
Salem LABRAG à Chrystèle GUILLARD
Charles RENARD à Etienne DERVYN
Nicolas LARGESSE à Slimane MOALLA
Isabelle SALOMÉ à Arnaud BOUTIER
Caroline LIGNOUX à Anne DEUDON
Stéphane BOUCHARD à Benoît TOULLEC

Votants : **29**

Madame Frédérique DULAC a été élue Secrétaire de séance.

Date de la séance :

Le Conseil Municipal,

23 JUIN 2025

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code Général de la Fonction Publique, et notamment l'article L.313-1,

Objet :
Modification du tableau des effectifs

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 3 février 2025, relative à la mise à jour du tableau des effectifs,

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le tableau des effectifs compte tenu des avancements de grade, des recrutements en fonction des départs à la retraite et des mutations,

Le Maire propose au Conseil Municipal :

- **Supprimer 1 poste de rédacteur, à compter du 01/07/2025**
- **Créer 1 poste d'attaché, à compter du 01/07/2025**
- **Supprimer 2 postes d'adjoint administratif principal 2^{ème} classe, à compter du 01/07/2025**
- **Créer 2 postes d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, à compter du 01/07/2025**
- **Supprimer 2 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, à compter du 01/07/2025**

- Créer 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe, à compter du 01/07/2025,
- Supprimer 1 poste d'adjoint technique, à compter du 01/07/2025
- Créer 1 poste d'adjoint technique principal 2^{ème} classe, à compter du 01/07/2025
- Supprimer 1 poste d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe, à compter du 01/07/2025
- Créer 1 poste d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe, à compter du 01/07/2025
- Supprimer 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe, à compter du 01/07/2025
- Créer 1 poste d'ATSEM principal 1^{ère} classe, à compter du 01/07/2025
- Supprimer 1 poste d'agent social principal 2^{ème} classe, à compter du 01/07/2025
- Créer 1 poste d'agent social principal 1^{ère} classe, à compter du 01/07/2025
- Supprimer 1 poste d'animateur, à compter du 23/06/2025
- Créer 1 poste d'animateur principal 2^{ème} classe, à compter du 23/06/2025

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **Article 1^{er} et unique : DÉCIDE** d'adopter le tableau des emplois toutes filières confondues est ainsi modifié :

Catégorie		Effectif	Durée hebdomadaire de service (TC : temps complet)
Filière administrative			
Emploi de direction	Directeur général des services 2 000 à 10 000 habitants	1	TC
A	Attaché principal	3	TC
A	Attaché	4	TC
B	Rédacteur principal 1 ^{re} classe	1	TC
B	Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	1	TC
B	Rédacteur	8	TC
C	Adjoint administratif principal 1^{ère} classe	9	TC
C	Adjoint administratif principal 2^{ème} classe	2	TC
C	Adjoint administratif	10	TC
	Total filière administrative	39	
Filière technique			
A	Ingénieur	1	TC
B	Technicien principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Technicien	2	TC
C	Agent de maîtrise principal	4	TC
C	Agent de maîtrise	3	TC
C	Adjoint technique principal 1^{ère} classe	15	TC
C	Adjoint technique principal 2^{ème} classe	6	TC
C	Adjoint technique	41	TC
	Total filière technique	74	
Filière sportive			
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 ^{ème} classe	0	TC
B	Educateur des activités physiques et sportives principal 2 ^{ème} classe	1	Temps partiel 70%
	Total filière sportive	3	
Filière animation			
B	Animateur principal 1 ^{ère} classe	2	TC
B	Animateur principal 2^{ème} classe	4	TC

B	Animateur	4	TC
C	Adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe	2	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe	5	TC
C	Adjoint d'animation	28	TC
C	Adjoint d'animation principal 2 ^{ème} cl	1	TNC (67,23%)
Total filière animation		46	
Filière Police Municipale			
C	Brigadier-Chef principal	2	TC
C	Gardien Brigadier	2	TC
Total filière Police Municipale		4	
Filière médico-sociale			
A	Puéricultrice classe normale	1	TC
A	Educatrice Jeune Enfants classe exceptionnelle	2	TC
A	Educatrice Jeune Enfant	1	TC
A	Infirmier soins généraux hors classe	1	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe supérieure	1	TC
B	Auxiliaire de puériculture classe normale	4	TC
C	ATSEM principal 1 ^{ère} classe	1	TC
C	ATSEM principal 2 ^{ème} classe	3	TC
C	Agent social principal 1 ^{ère} classe	1	TC
C	Agent social principal 2 ^{ème} classe	0	TC
C	Agent social	2	TC
Total filière médico-sociale		17	
	Assistante maternelle	22	TC
TOTAL GENERAL			205

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

Mise en ligne sur le site internet de la ville le : **27 JUIN 2025**

Certifiée exécutoire le : **27 JUIN 2025**

Le Maire

Le Secrétaire de Séance



B. HOUILLON



F. DULAC

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa date de publication et/ou de notification (articles R421-1 à R421-7 du Code de Justice Administrative).